



Pour plus de renseignements
ou prendre un rendez-vous, contactez le

04 67 175 175 ⁽⁸⁾

ou rendez-vous sur

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/informations/offres-entreprise.html> ⁽⁹⁾

ou scannez le flash code suivant :



(8) Numéro non surtaxé, coût de la communication variable selon opérateur. Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 16h.
(9) Coût de la connexion selon opérateur.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpellier, Mauguin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828.

Crédit photo : Getty Images. Réf. : 202201-01 Imprimeur : Impact Imprimerie, ZAC des Vaulas 34980 Saint-Gély-du-Fesc.

UNE OFFRE PRIVILÈGE



GRÂCE À VOTRE ENTREPRISE

LE CRÉDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC, BANQUE RÉGIONALE ET MUTUALISTE,
CHOISIE PAR PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS SUR SON TERRITOIRE⁽¹⁾,
VOUS PROPOSE SON OFFRE PRIVILÈGE⁽²⁾.
À TRÈS BIENTÔT DANS L'UNE DE NOS AGENCES !

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



GRÂCE À VOTRE ENTREPRISE, DÉCOUVREZ L'OFFRE PRIVILÈGE QUI VOUS EST RÉSERVÉE AU CRÉDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC

Être client du Crédit Agricole du Languedoc, c'est bénéficier :

- de l'expertise de conseillers spécialisés pour vous accompagner dans vos projets ;
- de tous les services d'une banque régionale avec près de 180 agences de proximité ;
- de l'accès 7j/7 et 24h/24 à la gestion de vos comptes en ligne.

Vous n'êtes pas encore client ?

Nous vous accompagnons pour regrouper toutes vos opérations bancaires récurrentes sur votre nouveau compte Crédit Agricole du Languedoc avec le service gratuit d'aide à la domiciliation bancaire.

VOS AVANTAGES

COMPTE BANCAIRE

2 MOIS
DE COTISATION
OFFERTS ⁽³⁾

Nous vous offrons les 2 premiers mois de cotisation pour la première souscription à l'offre groupée de services Premium ⁽³⁾.

FINANCEMENT IMMOBILIER ⁽⁴⁾

FRAIS
DE DOSSIER
OFFERTS ⁽⁴⁾

Nous vous accompagnons dans votre projet en vous offrant la totalité des frais de dossier.
Effectuez librement vos simulations personnalisées sur www.ca-languedoc.org/offre-immo-ce ⁽⁵⁾

FINANCEMENT CONSO ⁽⁶⁾

RÉDUCTION
SUR VOS FRAIS
DE DOSSIER ⁽⁶⁾

Vous bénéficiez d'une réduction sur les frais de dossier, quel que soit l'objet financé.
Nous sommes également à votre disposition pour étudier la possibilité d'un regroupement de vos crédits existants, afin d'en réduire le coût et de bénéficier d'une mensualité unique ⁽⁶⁾.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez votre capacité de remboursement
avant de vous engager.

ASSURANCES

2 MOIS
DE COTISATION
OFFERTS ⁽⁷⁾

Nous vous offrons 2 mois de cotisation pour toute souscription d'un contrat d'assurance : Habitation ⁽⁷⁾, Auto ⁽⁷⁾, 2 roues ⁽⁷⁾, Assurance des Accidents de la Vie ⁽⁷⁾, Complémentaire Santé ⁽⁷⁾, Protection juridique ⁽⁷⁾.

(1) Données Caisse Régionale de Crédit Agricole du Languedoc au au 31/12/2021 : 1 000 297 clients (personnes physiques et morales).

(2) Conditions en vigueur au 15/01/2022 et susceptibles d'évolution. Offre réservée à toute personne physique majeure, titulaire d'un compte bancaire personnel ou joint, ouvert (ou à ouvrir) auprès de l'une des agences du réseau du Crédit Agricole du Languedoc, et salariée d'une entreprise ayant signé un contrat de partenariat avec le Crédit Agricole du Languedoc à cet effet.

(3) Voir le détail de l'offre et les conditions tarifaires en agence ou sur notre site internet.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre crédit immobilier par votre Caisse régionale, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

(5) Coût de la connexion selon opérateur.

(6) Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Languedoc, prêteur.

(7) Voir détails et conditions de l'offre en agence. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

(8) Les contrats Assurance Automobile, Habitation, Assurance deux roues, Assurance des Accidents de la Vie, Complémentaire Santé et Protection Juridique sont assurés par PACIFICA, compagnie d'assurance dommages, filiale d'Assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 300 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75124 Paris Cedex 15. 552 358 865 RCS Paris. TVA : FR95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Les événements garantis et conditions sont indiqués aux contrats.